



Bulletin d'Information et de Liaison
des Ingénieurs E.N.I.T.

LA 7ème
COMPAGNIE
TOUJOURS
AU RDV



PARK
&
TRIP



Mars 2014 — N°73



CONVENTION
ENIT
AIRBUS



ALLIER
PLAISIR
ET
OFFRIR



CONVENTION
ENIT
AIRBUS

L'ÉGALITÉ
HOMMES-FEMMES
OÙ EN EST-ON ?



Une virée en
Australie



www.anienit.org

EDITORIAL

Bonjour à tous,

Voici la dernière édition de notre Bulletin d'Information et de Liaison, vecteur des nouvelles de notre communauté partout dans le monde !

En ce qui me concerne, je reste terre à terre, ma communauté et mes préoccupations actuelles sont surtout midi-pyrénéennes... L'école est en effet en pleine réflexion sur son évolution ; ce dossier est suivi de près par l'ANIENIT et c'est à notre demande un point majeur suivi au CA de l'école. Les perspectives se précisent, et nous tâchons de nous maintenir au plus près de l'actualité de ce dossier.

En ce qui concerne la situation de l'association, nous continuons à travailler sur le fondement même de notre action, avec des rendez-vous d'Anciens versus étudiants, des conventions de partenariat ENIT/Entreprises comme celle initiée par Airbus, ou bien encore des projets comme celui concernant la mise à disposition d'un service d'aide au remplacement (bilan de compétences et autres accompagnements par des sociétés du type Tremplin Carrière).

Nous essayons de développer des liens avec la communauté des ingénieurs ENIT, mais votre soutien nous est indispensable ; d'une part pour notre motivation dans notre implication et nos efforts, et d'autre part pour financer nos projets et nos actions de fond. Je compte sur vous...

Merci à Pauline, notre nouvelle rédactrice en chef, et à toutes les personnes qui l'ont aidée à réaliser cette édition.

Bonne lecture.

Arnaud EVRARD
Président



DU CÔTÉ DES INDUSTRIELS

- Nouvelle mesure de sécurité à l'aéroport P.3
- **Enquête sur ...** les salaires hommes-femmes P.3

ENTRE L'ENIT ET VOUS

- Convention Ecole-Entreprise : Airbus et l'ENIT s'engagent P.4
- Conférence industrielle BTP P.4
- Prowhy ou l'aide à la résolution de problèmes P.5

LES OPPORTUNITES

- Tremplin Carrière : Objectif Emploi ! P.6
- Bouée d'Espoir : une association porteuse d'avenir P.6
- Finaqui 3 ou comment soutenir des PME en émergence ? P.7
- Courrier des lecteurs P.7
- Un concours de projet ouvert à tous P.7

DU CÔTÉ DES ANCIENS

- La course des héros P.8
- Une virée en Australie P.9
- Quand un 43 crée son entreprise ... Park and Trip P.10
- La 7^{ème} compagnie toujours au rendez-vous P.11

LES INCONTOURNABLES

- Carnet blanc P.11
- Carnet rose P.11
- Carnet noir P.11
- L'agenda du 1^{er} semestre 2015 P.12

Vous vous étonnez de ne pas avoir reçu de newsletter récemment ?

L'outil dont nous disposions pour envoyer nos mails n'était plus totalement opérationnel. Nous avons travaillé à son rétablissement mais il se peut qu'un délai soit encore nécessaire pour certains d'entre vous, en fonction de votre hébergeur. Nous affichons toutes les actualités sur le site internet. N'hésitez pas à aller le consulter pour avoir les dernières news.

www.anienit.org

DU CÔTÉ DES INDUSTRIELS Nouvelle mesure de sécurité à l'aéroport

Les voyageurs des vols directs à destination des Etats-Unis doivent se plier à une nouvelle disposition de sécurité : les appareils électroniques déchargés ne sont désormais plus admis en cabine. Un appareil électronique est considéré comme déchargé s'il ne peut être allumé.

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) recommande aux passagers aériens à destination des Etats-Unis « de prendre les dispositions nécessaires pour se rendre à l'aéroport suffisamment à l'avance pour éviter désagréments et difficultés lors de l'embarquement », pendant la période estivale.

Outre de s'assurer que ses appareils électroniques sont bien chargés, et le seront au moment de possibles contrôles la DGAC conseille aux voyageurs d'arriver à l'aéroport « avec beaucoup de temps pour passer les contrôles et être certains de ne pas manquer leur vol ».

A défaut de savoir si la nouvelle norme de sécurité est appliquée dans l'aéroport où l'on doit prendre son vol, il revient de déposer tout appareil électronique faiblement chargé ou déchargé dans ses bagages qui vont en soute. Inutile de risquer de voir son appareil électronique confisqué par les agents des postes de contrôle. Les iPhone et téléphones Samsung Galaxy feront l'objet de contrôles supplémentaires.



Le Monde, le 07 Juillet 2014

DU CÔTÉ DES INDUSTRIELS Enquête sur ... les salaires hommes-femmes

Bleu sur rose, rien ne bouge. Cette année encore, le baromètre de l'institut allemand Trendence révèle des projections de carrières bicolores et inégalitaires. Alors qu'elles s'apprentent pourtant à sortir des mêmes écoles de management ou d'ingénieurs, ces dames se montrent toujours moins gourmandes que leurs homologues masculins en matière de salaire. La businesswoman vise un premier salaire brut annuel inférieur de 5.500 € à celui qu'un homme entend négocier (32.600 € contre 38.100 €). Et l'élève ingénieure s'attend à gagner près de 4.000 € de moins que le futur ingénieur (32.800 € contre 36.700 €).

Oser demander pour obtenir

La dernière enquête d'insertion de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) vient d'ailleurs corroborer les prétentions des futures diplômées, qui sont conformes aux premiers salaires moyens décrochés par les manageuses et ingénieures de la promotion 2013. Des salaires réellement inférieurs à ceux des hommes.

“On obtient plus facilement ce qu'on demande que ce qu'on mérite”, commente Isabelle Germain, présidente de la Commission de lutte contre les stéréotypes et la répartition des rôles sociaux du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a publié un rapport le 20 octobre 2014. Mais pourquoi ces dames n'osent-elles pas demander des salaires équivalents à ceux de ces messieurs en ayant pourtant fait les mêmes études ?

**SALAIRES FEMMES-HOMMES : LES JEUNES
DIPLOMEES DEMANDENT 5.000 EUROS DE MOINS.**

Le syndrome de la bonne élève

“C'est une question d'éducation. On n'apprend pas aux filles à demander ni à revendiquer, mais à attendre sagement le prince charmant, la reconnaissance du patron, la promotion... Les femmes ont pris l'habitude de se sous-estimer et ont davantage le sentiment de ne pas être à leur place. C'est aussi ancré qu'inconscient”, poursuit Isabelle Germain, la fondatrice du site d'information Les Nouvelles News.

La directrice de l'Ecole de Management de Strasbourg (EMS), Isabelle Barth, rejoint cette analyse. Selon elle aussi, la légitimité est la question clef : “On a des filles atteintes du syndrome de la bonne élève, voulant prouver leurs compétences et attendant confirmation de leur valeur dans le regard de l'autre. Et des garçons pour qui la légitimité est d'emblée acquise, donc plus à l'aise dans la valorisation salariale.”

Ainsi à l'EMS, filles et garçons, susceptibles d'embaucher demain, sont incités à mieux négocier leur salaire et sensibilisés aux inégalités. Mais la directrice de l'école juge la tâche complexe face “au conditionnement dans les familles et aux représentations”. Selon elle, “les jeunes femmes anticipent la première grossesse et la vie de famille, alors que le poids de faire vivre la famille pèse toujours sur les hommes”.

L'influence des constructions sociales

Le baromètre Trendence confirme cette différence, avec des futures diplômées qui souhaitent consacrer moins de temps que les hommes à leur travail et visent des secteurs moins rémunérateurs que ceux plébiscités par les garçons. C'est particulièrement vrai chez les futures manageuses, qui optent pour le luxe, l'agroalimentaire, la distribution et la communication et les médias, quand leurs homologues masculins visent la banque, l'assurance, l'audit et l'expertise, l'informatique, et le conseil en stratégie.

Dans cette même logique, congé parental et temps partiel concernent souvent le salaire le plus bas du couple, c'est-à-dire très majoritairement celui de la femme. Et l'arrivée du premier enfant creuse encore les écarts de salaires entre femmes et hommes.

Des risques inégaux à l'embauche

Cette note du CAE, intitulée “Réduire les inégalités de salaires entre femmes et hommes”, pointe la nécessité de “réformer la répartition et la rémunération des congés de parentalité afin d'inciter à une répartition plus équilibrée au sein du couple”. Selon Isabelle Germain, qui espérait “un congé vraiment partagé, bien rémunéré, comme cela peut se faire en Europe du Nord”, celui envisagé par le gouvernement ne règlera rien. La directrice de l'EM Strasbourg estime également qu'il faudrait “une vraie volonté politique pour que la notion de risque soit la même pour l'employeur qui embauche une femme ou un homme”. Elle juge toutefois “très positif” que “tout le monde, garçons compris, ait envie de conjuguer vie professionnelle et vie privée”.

Quel que soit leur sexe, plus de 60% des jeunes interrogés par Trendence pensent que prendre du temps pour sa famille n'aura pas une influence négative sur leur carrière. Pendant ce temps, Facebook et Apple songent à financer la congélation des ovocytes de leurs salariées. Ce qui revient à considérer que maternité et carrière sont inconciliables. Plutôt que de prendre des mesures pour que les femmes ne soient pas contraintes de repousser l'une pour vivre l'autre.

*Isabelle Maradan
EducPro.fr, le 05 Novembre 2014*

D'après une étude de l'APEC

Cela commence en début de carrière, mais de manière - presque - discrète, bien que déjà peu explicable. Avant 30 ans, les écarts salariaux entre hommes et femmes cadres

atteignent près de 5% en moyenne. Avec l'âge, la différence de traitement devient deux fois plus importante (10% d'écart vers 40 ans) et est en moyenne de 12,5% après 50 ans! Tous âges confondus, l'Apec estime, dans une étude parue ce mercredi*, qu'une

femme cadre perçoit un salaire brut inférieur de 8,5% à celui d'un homme cadre, avec le même profil et un poste identique dans la même région.

L'Express, le 04 Mars 2015

Exception à la règle ... à l'ENIT

Les statistiques de l'ENIT font finalement mentir les enquêtes sur les salaires hommes-femmes. En effet le salaire des femmes en sortie d'ENIT est légèrement plus élevé que celui des hommes d'après les données de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) ENIT 2014.

SALAIRES EN SORTIE D'ENIT, PREMIERE EMBAUCHE	Salaires bruts médians en € avec primes et avantages	
	Promotion 2013 enquêtée en 2014	
	Hommes	32 800 €
	Femmes (13 sur 170 participants)	33 000 €

ENTRE L'ENIT ET VOUS Convention Ecole-Entreprise : Airbus et l'ENIT ...



Airbus, leader mondial de l'industrie aéronautique, et l'ENIT, ont signé le 24 novembre 2014, un accord de partenariat destiné à renforcer et développer leurs relations.

Cette convention comprend différents axes de collaboration, notamment au niveau de la vie pédagogique, la diffusion privilégiée d'offres de stages, la participation régulière à des conférences, forums, des visites d'entreprises. De plus, le soutien et le développe-

ment de la formation d'ingénieurs en alternance et les coopérations et échanges internationaux sont aussi favorisés par cet accord.

Des actions communes d'information et de sensibilisation sur la diversité sont aussi prévues dans cette convention, pour encourager et favoriser la diversité sociale et culturelle ou liée au handicap, et susciter des vocations pour les métiers de l'industrie aéronautique, en particulier auprès des jeunes femmes.

« Nous nous réjouissons de cette coopération durable entre Airbus et l'ENIT. Elle va permettre de créer plus de passerelles entre équipes pédagogiques, étudiants de l'ENIT et notre industrie aéronautique » a déclaré Marc

Jouenne, Directeur des Ressources Humaines d'Airbus en France.

« Cet accord est une véritable opportunité qui consolide les liens établis au fil des ans entre Airbus et l'ENIT. C'est une formidable occasion pour intensifier nos échanges et accroître notre collaboration, que nous souhaitons fructueuse et pérenne » a indiqué Monsieur Talal Masri, directeur de l'ENIT et signataire de cette convention.

Employant plus de 55.000 personnes à travers le monde de plus de 100 nationalités, Airbus, avionneur leader mondial, offre la gamme de produits la plus moderne et la plus complète sur le marché des avions de 100 à plus de 500 sièges. Société d'envergure internationale, Airbus dispose de bureaux d'études et de sites de fabrication en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne, ainsi que de filiales aux Etats-Unis, en Chine, au Japon, au Moyen-Orient et en Inde.

Le 25 Novembre 2014



ENTRE L'ENIT ET VOUS Conférence industrielle BTP

Le vendredi 17 octobre 2014, l'ENIT accueillait la première conférence industrielle dédiée au secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. L'après-midi s'est articulée autour de la présentation de l'ingénieur manager de projet dans trois corps de métiers différents : la maîtrise d'ouvrage (MO) par Patrick VAQUER (ENIT 1982 - Chef de projet bâtiments & infrastructures chez AIRBUS), la maîtrise d'œuvre-bureau d'études (MOE) par Gilles CUVELIER (SETEC) et l'entreprise de construction par Jean-François ROUBINET (VINCI). Outre les réalisations récentes de leur entreprise respective, les interlocuteurs ont évoqué le projet de la FAL (Final Assembly Line) de l'Airbus A350 qui les a réunis. Parmi les

thèmes abordés, l'accent a été mis sur :

- Les démarches actuelles de « design to cost » pour lesquelles la construction se fait par rapport à une contrainte de coût et/ou de délai et non plus d'une contrainte technique ou esthétique ; l'exemple pris ici fut celui de la réalisation de l'Head Quarter (quartier général) d'Airbus ;
- L'évolution vers une vision anglo-saxonne des montages de projets dans laquelle le client confie la conception/réalisation à une même entreprise (association MOE et entreprise de construction) de façon à sécuriser le prix et le planning ;
- L'évolution du métier de manager de projet,

désormais moins engagé sur la technique mais davantage impliqué dans la relation client et, plus généralement, dans la communication interne et externe.

Les étudiants ont fort apprécié ces interventions riches et passionnantes, et notamment « la possibilité d'avoir les trois visions dans l'acte de construire ». Tous les participants et les personnes qui ont aidé à l'organisation ont été chaleureusement remerciés. Cette expérience sera à renouveler !

Hélène WELEMANE,
Maître de Conférences - ENIT
05 62 44 29 47—
Helene.Weleman@enit.fr

ENTRE L'ENIT ET VOUS Prowhy , ou l'aide à la résolution de problèmes

L'équipe du CRC IDCE* de l'ENIT (Elisabeth KUNTZ, Eric REUBREZ et Laurent GENESTE), en partenariat avec le cabinet Axsens Bte, a créé ProWhy, un logiciel libre et gratuit à destination des entreprises, afin de les aider dans la résolution de leurs problèmes et l'amélioration continue de leurs produits et processus.

Résoudre des problèmes est un moyen de progresser, d'acquérir de l'expérience, d'être plus efficace pour résoudre des problèmes similaires qui surgiraient à l'avenir. A l'échelle des humains, cette expérience acquise en résolvant des problèmes s'inscrit dans notre mémoire individuelle mais qu'en est-il des structures collectives comme les entreprises ?

En effet, les entreprises sont confrontées quotidiennement à des problèmes plus ou moins complexes et la capacité à résoudre ces problèmes de manière efficace est un enjeu majeur en termes de performance. Dans le cadre de l'amélioration continue des produits et des processus, les entreprises sont amenées à résoudre ces problèmes de manière organisée et systématique en s'appuyant sur des méthodes standard (comme, par exemple, la méthode 8D).

La résolution des problèmes les plus complexes nécessite la mise en place d'une équipe de résolution, l'intervention d'experts pour analyser le contexte, rechercher les causes profondes du problème et mettre en place un plan d'actions correctives et préventives. Les efforts fournis par les entreprises sont alors considérables mais, bien souvent, les connaissances produites lors de la résolution ne sont pas mémorisées pour pouvoir, ensuite, être réutilisées facilement.

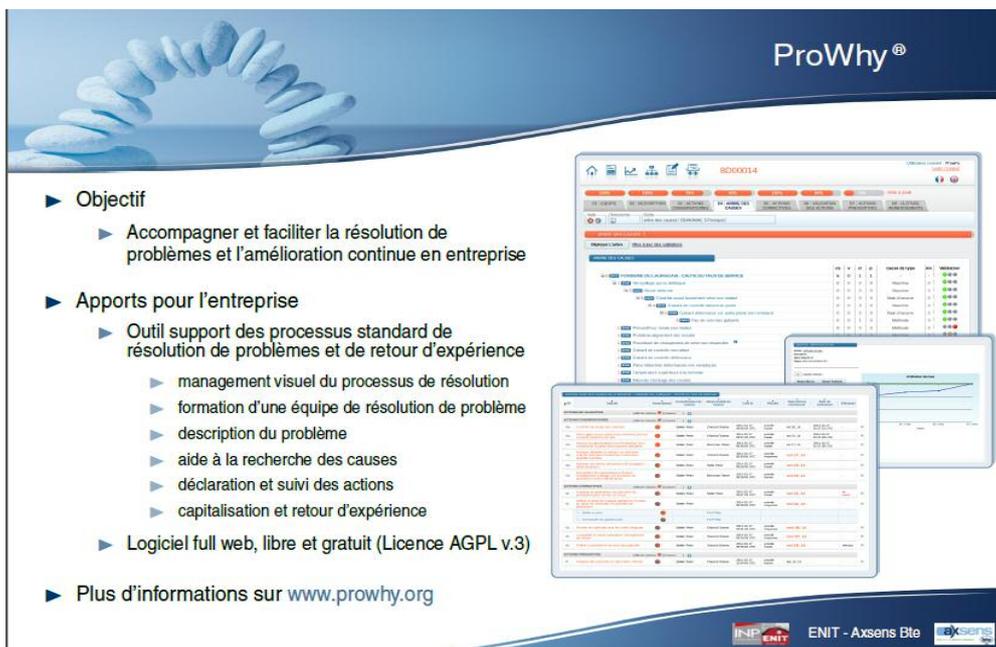
Devant ce constat, l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes a décidé de développer et de diffuser la solution ProWhy qui, depuis la simple anomalie jusqu'au problème le plus complexe, permet d'accompagner toutes les démarches de résolution de problèmes et de favoriser le retour d'expérience. Ces développements ont été réalisés en partenariat avec le cabinet de conseil et de formation Axsens Bte (<http://www.axsens.com>) spécialisé dans la qualité, la supply chain et les méthodes industrielles.

Les principales fonctionnalités de ProWhy sont les suivantes :

- ⇒ **Management visuel du processus de résolution** : ProWhy prend en charge les démarches de résolution les plus répandues. Les étapes du processus sélectionné s'affichent sous forme d'onglets et, à chaque étape, des outils adaptés sont proposés.

- ⇒ **Constitution d'une équipe** : ProWhy permet de constituer une équipe plus ou moins large selon le processus de résolution sélectionné. Des rôles types sont proposés et il est possible d'ajouter autant de participants que nécessaire.
- ⇒ **Description du problème** : la description du problème est réalisée à l'aide d'outils standardisés comme le QOQCP ou de formulaires de type est/n'est pas. Il est également possible d'ajouter tout type de documentation ou d'image utile à la description la plus complète possible du problème traité.
- ⇒ **Aide à la recherche des causes des problèmes** : trois outils sont intégrés pour faciliter cette étape clé de la résolution de problème (diagramme d'Ishikawa interactif, arbre des causes interactif, arbre des causes simplifié). L'information sur les causes en cours d'analyse est fournie de manière visuelle grâce à un système de code couleur (orange=en cours, vert=confirmée, rouge=infirmée).
- ⇒ **Déclaration et suivi des actions** : différents types d'actions peuvent être déclarées dans ProWhy (actions conservatoires, correctives, préventives, de validation des causes). Toutes les actions sont déclarées à l'aide d'une interface homogène et leur avancement peut être suivi visuellement.
- ⇒ **Capitalisation et retour d'expérience** : chaque problème résolu est capitalisé dans une base de connaissances. Elle est alors consultable pour proposer du 'retour d'expérience' et ainsi éviter de refaire des erreurs déjà commises. Cette base permet également d'aider à établir des bonnes pratiques.
- ⇒ **Communication et collaboration** : ProWhy permet naturellement le partage des informations concernant la résolution d'un problème. Le logiciel permet en outre l'édition et la diffusion (par courriel) d'un rapport de synthèse du travail en cours. Une page utilisateur permet d'afficher les actions en cours à effectuer.

Le logiciel ProWhy est libre (sous licence GNU Affero General Public License, Version 3) et gratuit. C'est une solution "full web" développée avec le langage Ruby, associé au framework de développement d'applications web : Ruby on Rails. L'installation nécessite donc la mise en place d'un serveur web permettant ensuite d'accéder depuis n'importe quel poste de l'entreprise aux problèmes en cours (en fonction des droits attribués à chaque utilisateur).



ProWhy®

- ▶ **Objectif**
 - ▶ Accompagner et faciliter la résolution de problèmes et l'amélioration continue en entreprise
- ▶ **Apports pour l'entreprise**
 - ▶ Outil support des processus standard de résolution de problèmes et de retour d'expérience
 - ▶ management visuel du processus de résolution
 - ▶ formation d'une équipe de résolution de problème
 - ▶ description du problème
 - ▶ aide à la recherche des causes
 - ▶ déclaration et suivi des actions
 - ▶ capitalisation et retour d'expérience
 - ▶ Logiciel full web, libre et gratuit (Licence AGPL v.3)
- ▶ Plus d'informations sur www.prowhy.org

ProWhy

<http://www.prowhy.org>

login : *prowhy /*

mot de passe : *prowhy*

prowhy@enit.fr.

*CRC IDCE : Centre de Ressources et de Compétences Information, Décision et Communication en Entreprise
Voir <http://www.enit.fr/fr/affaires-industrielles/offres-de-stages/idce.html>

LES OPPORTUNITES Tremplin Carrière : Objectif emploi !

Tremplin
Carrière
Prenez de la hauteur!

Lorsqu'on réalise de belles études, on souhaite se projeter vers une carrière professionnelle riche et constructive. Persévérance et application, tels sont ainsi les paramètres incontournables à l'obtention du diplôme. Véritable passeport pour l'emploi, il n'en demeure pas moins nécessaire de se démarquer afin d'intégrer rapidement le marché du travail. Il convient alors de penser son CV et sa lettre de motivation. Aidé d'Internet par des suggestions de modèles copiés/collés que l'on étaye de quelques données personnelles, ces derniers sont alors envoyés en masse aux entreprises ayant retenu notre attention. Réalise-t-on que ces candidatures génériques ne présentent pas la valeur ajoutée requise pour sortir du lot ? Les statistiques, à ce titre, parlent d'elles-mêmes. Plus de 8 candidatures sur 10 présentent les mêmes travers via des polices, mots clefs, structures, tournures identiques. Comment un recruteur peut-il ainsi comparer, appréhender votre potentiel ? Lorsque nous parvenons comme toute à décrocher un entretien, nous procédons à de nouvelles recherches sur Internet, apprenant avec sérieux les éléments de réponses proposés que nous présentons, convaincus de leur effet, le jour de l'entretien. Le recruteur, réentend alors, pour chaque candidat convié, les mêmes réponses formatées.

Parce qu'il est primordial de chercher à se démarquer en présentant des CV et lettres de motivation personnalisés, correspondant au le secteur d'activité convoité ; parce que chaque mot, chaque mise en page compte ; parce que seule une lecture fluide, rythmée, transversale est efficace ; parce que l'entretien d'embauche est un exercice

Lorsqu'on réalise de belles études, on souhaite se projeter vers une carrière professionnelle riche et constructive.

Persévérance et application, tels sont ainsi les paramètres incontournables à

de style qui nécessite rigueur, tact et prestance, **TREMPLIN CARRIERE vous accompagne**. Finis les documents, les présentations par défaut. Seule une compréhension véritable du recrutement autorise une candidature unique et performante. Si croire en son potentiel est primordial, savoir l'exprimer avec justesse et implication l'est tout autant.

Pour tout renseignement, contactez moi à l'adresse contact@tremplincarriere.com ou composez le **05 62 58 37 03**. Entretien préalable gratuit et sans engagement. Prestations réalisées en cabinet ou à distance via Skype. Pack Emploi modulable selon le ou les axes librement choisis (formule optimisée : 12H)

⇒ **Module CV** : de 2 à 3H selon la complexité du profil
⇒ **Module Lettre de Motivation** : de 1H à 2H selon la complexité du projet

⇒ **Module préparation intensive aux entretiens d'embauche** : 4H (2x2H)

⇒ **Module projection Emploi** : Comment sélectionner les entreprises ? Comment enquêter et passer les barages (candidatures spontanées) ? Comment choisir les annonces auxquelles répondre ? : 3H

Tarif : 55€/TTC de l'heure. Règlement échelonné possible.

Belle réussite professionnelle à toutes et à tous !

Cindy TRIAIRE

www.tremplincarriere.com



LES OPPORTUNITES

L'EQUATION DE BOUEE D'ESPOIR



Déjà trois ans que l'ANIENIT accompagne fidèlement l'association caritative Bouée d'Espoir. Cette association fête cette année ses 30 ans d'existence, marquant ainsi son ancrage dans le paysage de

l'aide aux personnes en grande difficulté et qui connaissent la précarité. Afin de leur permettre de retrouver leur dignité et leur place dans la société en leur évitant ainsi de devenir des « naufragés de la vie », l'association a octroyé l'année dernière 911 bouées, pulvérisant ses propres records, en progression exponentielle depuis 4 ans. Le soutien émérite de votre groupe a permis de réaliser, entre autres, les bouées suivantes :

⇒ Femme de 47 ans, divorcée, élevant seule 2 enfants et ayant à sa charge sa mère atteinte de cécité. Conduite à travailler le soir quand ses filles sont à la maison pour assister leur grand-mère, elle est serveuse dans un Courtepaille en lointaine banlieue francilienne, ce qui nécessite un véhicule. Le sien étant tombé en panne, elle n'a pas les moyens de le faire réparer, sans pouvoir faire appel au micro-crédit, étant déjà en procédure de surendettement. Une bouée va lui permettre de finaliser la réparation de son véhicule et le plus important, de conserver son emploi.

⇒ Jeune homme, 18 ans, admissible aux « Arts et Métiers » à Lille, ne touchera sa bourse que 2 mois après la rentrée scolaire. Sa mère, au RMI, a 2 enfants à charge et ne peut l'aider. Une bouée a permis à cet étudiant de faire la soudure. Il sera ingénieur.

Bouée d'Espoir : une association porteuse d'avenir

⇒ Homme au chômage sans moyen, une bouée lui permet d'initier sa reconversion avec une formation d'ambulancier.

⇒ Femme licenciée par son employeur, aux ressources insuffisantes, une bouée va lui permettre de régler les frais d'inscription à une formation d'aide médico-psychologique.

Nous arrivons au bout de ces trois années et le contrat a été superbement rempli. Ce bout de chemin ensemble pourrait peut être ne pas s'arrêter.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Vous pouvez aussi à titre personnel soutenir cette association dans son action caritative selon deux axes :

⇒ en contribuant individuellement à constituer ses ressources, consacrées grâce à ses seuls bénévoles, à plus de 97% au financement de projets engagés partout en France,

⇒ en vous mobilisant pour devenir l'un de ses relais afin d'aider dans vos territoires des personnes décidées à se sortir d'une mauvaise passe ou de grandes difficultés.

Parce que la précarité, ça n'arrive pas qu'aux autres, vous avez envie, vous aussi, de contribuer à permettre la réussite de projets personnels remettant leurs initiateurs dans le circuit de la réinsertion sociale, en refusant le simple assistantat : rejoignez Bouée d'Espoir en devenant donateur fidèle et déduisez 66% de votre don sur votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de vos revenus annuels.

D'avance MERCI et soyez les bienvenus.

www.boueedespoir.org



LES OPPORTUNITES

Finaqui 3, ou comment soutenir des PME en émergence ?



Vous voulez agir, participer à des aventures, mais vous n'en avez pas vraiment le temps ? Plusieurs

Anciens l'ont déjà fait, notamment en investissant un peu de leur épargne dans de petites sociétés en développement.

Pour augmenter notre poids et notre force, nous nous sommes regroupés en fondant en 2012 une Société de Capital Risque (SCR), nommée « Finaqui 2 ». L'ANIENIT y avait d'ailleurs pris part afin de donner envie à ses membres de participer à titre individuel. Chacun de nous est donc actionnaire de cette SCR.

L'étude des projets est réalisée par les actionnaires de la SCR, de façon bénévole et donc sans frais. La diversité des membres (beaucoup sont d'anciens dirigeants) permet d'avoir de l'expertise dans de multiples domaines d'activité. Le choix d'investir ou non dans un projet est validé par un vote après présentation détaillée lors d'une réunion mensuelle.

A ce jour, près de 30 PME ont été soutenues par le capital des 2 premières SCR. Pour continuer, et ainsi participer activement à la création d'emplois, nous allons créer d'ici l'été une troisième SCR, du nom de « Finaqui 3 ». Grâce à cette structure, nos participations sont généralement garanties à hauteur de 70% par la BPI (ex OSEO), ce qui couvre

une bonne partie des risques. L'argent investi sera récupéré -avec profit ou non- lors de la revente de chacune de nos participations, quand ces PME auront grandi et seront rachetées.

Les dossiers proviennent du réseau, du site internet, et pourraient aussi provenir des Anciens ou jeunes ingénieurs ENIT qui souhaitent développer leur société. Si vous rêvez vous aussi d'être un soutien financier pour de jeunes entrepreneurs, si vous avez un peu le goût du risque, rejoignez-nous !

<http://finaqui.com/>

Olivier JAMET

25^{ème} promotion

anienit@wanadoo.fr

LES OPPORTUNITES

Courrier des lecteurs

En décembre 2014, un Ancien est contacté par mail par un élève salarié de l'ANIENIT pour retrouver l'adresse des « perdus de vue ». Voici son retour.

« Bonjour,

Quel étrange job d'étudiant! Mon adresse actuelle est: XXXX XXX XX » Je ne suis pas persuadé de la pertinence de la démarche AniEnit : Il me semble plus naturel et efficace pour les demandeurs d'emploi d'utiliser le réseau des anciens élèves directement (LinkedIn?) et sans passer par une plateforme de recherche peu étoffée (et payante)...qui a au moins l'avantage de vous rémunérer.

Cordialement, F. D »

Réponse de l'ANIENIT

« Bonjour, « Etrange job »... peut-être... c'est toutefois l'une des actions de l'ANIENIT, qui essaie d'aider des étudiants en difficulté à financer leurs études. Alors, travailler chez Mc Donald 's ou contacter des Anciens pour l'Anienit ? Nous pensons que la notion de réseau

est un plus pour les étudiants. Notre démarche est certainement encore peu visible, mais nous travaillons constamment sur notre communication et sommes à l'écoute des critiques ou conseils dont l'ensemble de la population des ingénieurs ENIT souhaite nous faire part, cotisants ou non cotisants. Nous pensons que notre site internet peut aider les diplômés à dynamiser leur réseau, voire à trouver un emploi : c'est un plus, dont l'approche est différente (et tout aussi pertinente nous semble-t-il que celle des réseaux sociaux, dont les versions les plus efficaces sont également « payantes »).

L'interface de notre site est peu étoffée et pas très moderne, nous en convenons... un nouveau site internet est en projet... Nous continuerons donc à essayer de nous rapprocher des services d'une plateforme professionnelle ... avec les moyens d'une association.

Merci d'avoir bien voulu nous faire part de votre point de vue. »

Arnaud Evrard

Président de l'ANIENIT

LES OPPORTUNITES

Un concours de projets ouvert à tous

Le concours d'invention organisé par l'ANIENIT en 2012-2013 avait eu pour lauréat Olivier Martinez et son équipe CUBTEK, pour un boîtier utilisant des SAS (Software As Service). Un brevet concernant ce boîtier/logiciel devait être rédigé et déposé.

Malheureusement, la vie de CUBTEK en a décidé autrement, avec la gestion du quotidien, des clients, des autres aléas ... La dépose du brevet n'aura pas lieu prochainement et en accord avec Olivier, nous avons annulé le prix correspondant. Conscients de la difficulté que représente cette démarche de rédaction et dépose de brevet, nous avons décidé de transformer notre concours d'invention en concours de projet, auquel les projets tutorés réalisés en S8 peuvent pleinement participer, entre autres. Le concours sera

primé par une somme d'argent pouvant servir à de la communication, à l'impression d'une plaquette, à la réalisation d'un prototype ou tout autre réalisation adaptée à la nature du projet lauréat.

L'objectif de ce concours est de motiver et stimuler les élèves ou doctorants de l'école, pour qu'ils aient envie de proposer des idées ou réalisations, et ainsi promouvoir l'ENIT... et donc la valeur de notre diplôme.

Nous espérons récompenser beaucoup de beaux projets portés par de bons candidats !

Olivier JAMET, 25^{ème} promotion

CONCOURS DE PROJETS 2015

L'ANIENIT organise son 2^{ème} concours de projets innovants, ouvert à tous les étudiants et diplômés ENIT depuis moins d'un an

Dotations jusqu'à 1500 € !

Projets personnels et tutorés acceptés

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS 6 Avril 2015

Règlement, informations et dossiers: 05 42 34 10 20 anienit@wanadoo.fr

aniENIT

DU CÔTÉ DES ANCIENS **La course des Héros**

**SOUTENEZ A-FLOR !
OBJECTIF : 5000 euros
LE 21 JUIN 2015**

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il y a un an, en Juin 2014, je participais à la Course des Héros dans le Parc de Saint Cloud. Plus que le défi personnel de réaliser une



prouesse sportive, ce qui m'a conquis était le défi associatif. En effet, le principe est le suivant: **s'inscrire** à la course de 6 km (à Paris ou à Lyon), que l'on peut faire en marchant ou en courant, **choisir** son Association, à but non lucratif, **personnaliser** sa page de Collecte afin de récolter au minimum 250€.

Ce qu'il faut savoir, c'est que le podium n'est pas pour celui ou celle qui finit la course le plus rapidement, mais pour la personne ou l'équipe qui récolte le plus d'argent.

POURQUOI ?

Il y a 7 ans, lorsque j'étais en S5, j'ai perdu mon papa d'un cancer de la moelle osseuse (précision: cela n'a absolument RIEN à voir avec la moelle épinière).

D'après moi, si la vie est semée d'embûches telle que la perte d'un être cher, c'est pour se relever. C'est pourquoi je me suis engagée envers moi-même à ne pas oublier les épreu-

ves que nous avons traversées au cours d'une maladie qui a duré 5 années, en parlant autour de moi de cette maladie, essayant de convaincre les gens de s'inscrire sur le fichier de donneurs volontaires de moelle osseuse.

<http://www.dondemoelleosseuse.fr/>

Car il s'agit d'un fichier sur lequel on peut s'inscrire, de 18 ans à 51 ans afin d'être appelé un jour de son vivant si on est compatible avec une personne atteinte de maladie grave du sang comme la leucémie, ou myélome (cancer de la moelle osseuse). Mon père qui n'avait pas eu la chance d'avoir un frère ou sœur compatible (1 chance sur 4 dans la fratrie) a pu vivre 2 années supplémentaires grâce à un don de moelle osseuse d'un donneur anonyme de ce fichier (1 chance sur 1 million de trouver un donneur compatible). Les personnes qui sont sur ce fichier sont appelées les veilleurs de vie, car nous pouvons être appelés à tout moment et avoir la chance de pouvoir sauver la vie de quelqu'un.

Mais j'en reviens à la Course des Héros, naturellement, mon choix s'est porté sur l'Association « Laurette Fugain » car elle représente les valeurs que je défends. J'essaie de le promouvoir dans mon entourage mais ce n'est pas facile: essayer de convaincre les gens d'aller donner leur sang, leurs plaquettes ce n'est pas évident. Mais s'inscrire sur un fichier (une simple prise de sang et un formulaire suffisent) alors qu'on peut très bien ne jamais être appelé si on n'est pas compatible, c'est si facile que c'est encore moins compréhensible de ne pas le faire.

Sur notre carnet de Trad's, il est écrit: « Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux », alors cette année, lorsque Ki-ra (Promo 45 avec laquelle j'ai été accueillie) m'a proposé de faire un article dans le BIL, je n'ai pas pu résister, car au-delà de votre participation

financière à ma collecte, qui sera reversée à l'association « Laurette Fugain » intégralement, cet article me permet de parler de choses qui sont peut être méconnues. Force est de constater que tant qu'on n'a pas été confronté à une maladie grave dans son entourage proche, malheureusement, on se trouve ignorant de tout ce qu'on peut faire pour venir en aide aux autres si on est en bonne santé.

D'avance, merci, et si vous voulez en savoir plus sur le don de moelle osseuse, je suis partante pour vous dire tout ce que je sais et vous convaincre de vous inscrire sur ce fichier afin que vous aussi vous puissiez sauver une vie.

Parlez-en autour de vous,

*Claire Guiselin
(A-Flor, 43^{ème})*

<http://www.alvarum.com/claireguiselin2>



BON A SAVOIR:

L'association Laurette Fugain vous envoie l'attestation de don à fournir lors de votre déclaration par e-mail dès que votre paiement est enregistré (quelques secondes pour un paiement en ligne par CB)

*La loi Coluche vous permet de **définiscaliser 66%** des sommes versées à des œuvres d'intérêt général ou d'utilité publique telle que l'association « Laurette Fugain »*



Un don de :	Vous coûte réellement :
10€	3,40€
20€	6,80€
50€	17€
100€	34€
200€	68€



Comme tout bon ingénieur ENIT, lorsque j'ai obtenu mon diplôme en 2012, j'étais extrêmement motivé pour trouver un emploi. Je venais de terminer mon PFE en gestion de projet à Bordeaux et n'ai pas eu la chance d'être reconduit.

Après quelques semaines, j'ai finalement été contacté par une agence de consulting qui voulait m'envoyer à Madrid pour travailler dans l'aéronautique. Comme quoi, partir en Erasmus, ça ne sert pas juste à faire la fête ; après coup, ça sert aussi à trouver un emploi: être bilingue en Espagnol a clairement joué en ma faveur. L'opportunité était trop bonne pour la laisser passer, j'ai donc privilégié la localisation plutôt que l'intérêt du poste en lui-même. La vie était incroyable : l'Espagne, bien qu'en crise, est un pays très dynamique, sa population amicale et les activités "nocturnes" toujours mémorables. Mais tout cela finit par ne plus suffire quand le professionnel ne suit pas. Après plus de 2 ans, j'ai essayé d'intégrer Airbus et de changer de carrière, en vain.

Dès lors, j'ai envisagé de partir en Australie. J'étais tombé amoureux du pays lors d'un voyage à Sydney quelques mois plus tôt où j'avais rendu visite à Bethov. Pour être complètement honnête, je pensais que ce serait facile de repartir à zéro. J'avais tout pour moi, un bon diplôme, de l'expérience, des contacts et une énorme motivation.



Adrien Do Carmo, Adrien Allereau et
Pierre Gaztambide
(Irpar, Pahm, Bethov, 42^{ème})

Ce fut hélas bien plus compliqué. Comme je n'avais pas trouvé d'employeur avant mon départ, je suis arrivé en Working Holiday Visa (Visa Vacances Travail). Mais avec celui-ci, on ne peut travailler que 6 mois pour la même compagnie, je n'avais aucune référence professionnelle sur place et mon anglais n'était pas si bon que je le croyais. Du coup, les premiers mois j'ai dû trouver des petits boulots car mes économies partaient en fumée tellement le coût de la vie est élevé. Pendant tout ce temps, j'ai moins eu le temps de postuler à des offres et le temps est passé à une vitesse incroyable.

Après 6 mois de galère, je me suis remis en question et j'ai finalement voulu étendre mon visa d'une année supplémentaire. Pour cela, il n'y a pas de solution miracle, ici il faut travailler 3 mois dans

un milieu agricole. Me voilà donc parti à traire des vaches, nourrir des cochons et conduire un tracteur.



Après 9 mois en Australie, j'étais plutôt à sec, n'avais pas d'emploi mais je disposais de plus d'un an pour rectifier les erreurs initiales. J'ai ainsi retrouvé un petit job, mais à mi-temps cette fois-ci. Cela m'a permis d'avoir plus de temps pour chercher des offres intéressantes. J'ai pu visiter des forums d'emploi, étendre mon networking, envoyer et ré-envoyer mon CV aux entreprises, passer 10.000 coups de fil, etc etc. Et ça a fini par payer car j'ai été contacté par Bombardier Transportation, qui était en pleine extension et cherchait quelqu'un avec mon profil.

Depuis maintenant plus d'un an, j'ai donc un emploi permanent, j'ai finalement eu l'opportunité via Bombardier de basculer sur un visa de travail de 4 ans et je peux profiter de la vie australienne sans regarder mon compte tous les 2 jours. Et puis il faut dire qu'ici, la vie est belle, il y a très peu d'insécurité, le temps est agréable, les gens sont relax, il y a toujours un endroit nouveau à découvrir et le niveau de vie est très bon.

Tout ça pour dire que je suis ravi d'être ici ; il y a eu des hauts et des bas, mais à force de conviction et d'acharnement, j'ai fini par y arriver. Sur mon parcours, j'ai rencontré beaucoup de personnes qui sont passées par les mêmes difficultés et qui ont finalement du rentrer en France. Je m'estime donc chanceux d'être parvenu à rester. Il n'est pas rare que je sois contacté par des jeunes de l'école en quête de voyage et qui souhaitent venir ici pour travailler ; mon message est simple : c'est possible, mais ce ne sera pas simple.

Au plaisir de vous croiser sur mon chemin



Adrien Do Carmo
(Irpar, 42^{ème})

DU CÔTÉ DES ANCIENS **Quand un 43 crée son entreprise ... Park and Trip**

Benoît LEBLANC (Dé-Bois, 43^{ème} promotion), ingénieur ENIT, et Julien DELPLANQUE, diplômé d'une école de commerce, ont décidé en août 2012 de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. Après 8 mois de réflexion et d'études, ils décident que le moment est venu de concrétiser leur idée : un parking au service de l'auto, **Park and Trip**.



Benoît Leblanc (à gauche), Julien Delplanque (à droite)

Les ponts de mai arrivent, puis les vacances d'été. Les aéroports vont devenir des fourmilières. « Comment venez-vous à l'aéroport ? En navette ? En taxi ? Avec votre propre voiture ? Et combien payez-vous ? Combien de temps attendez-vous ? » Le service que ces deux jeunes hommes proposent est un parking de quelques centaines de places situé proche de l'aéroport sur lequel vous pourrez laisser votre voiture le temps de votre séjour, qui peut être d'un jour comme d'un mois. Si vous souhaitez gagner encore plus de temps, des forfaits proposent de laver ou d'entretenir votre voiture pendant votre absence grâce à des partenariats locaux. Park and Trip vous accueille 7/7j de 4^{H00} à 00^{H00}. Vous pouvez réserver sur internet, ils s'occuperont de vous dès votre arrivée : une navette vous accompagnera à votre terminal de départ et à votre retour, un coup de fil, et 10 minutes plus tard, la navette est devant vous pour vous raccompagner à votre voiture. Et tout cela à des prix attractifs ! Benoît et Julien apportent à travers ce service un caractère humain que ne peut apporter l'aéroport du fait de sa taille.

RENDEZ-VOUS SUR



Le début de leur aventure a été mouvementé. Ils ont voulu précipiter la mise en place de leur entreprise en voyant les ponts de mai et les vacances d'été arriver à grands pas. C'est à ce moment de l'année qu'ils pourront se faire connaître. Mais ils n'ont pas été les seuls à comprendre que leur idée était loin d'être la plus bête. Ils ont été assaillis par les médias qui ont vu en eux d'intéressantes perspectives : France 3, France Bleu Gironde, Sud Ouest, 20 minutes et bien d'autres à venir. Ce fut une année de forte croissance, avec une forte reconnaissance mais également une entreprise à faire fonctionner à 2 les premiers mois, de 4^{H00} à 00^{H00}. Soit une expérience très éprouvante. Le premier parking a ouvert à Bordeaux, le second à Marseille et le troisième à Nantes le 30 mars. A venir : un parking pour Genève et un autre pour Lyon. Le concept est né de deux jeunes entrepreneurs en 2013. L'entreprise compte aujourd'hui 17 employés, sans

compter l'agence de Nantes.

Leur création est allée si vite qu'ils en ont pratiquement oublié les occasions de se faire aider : concours, organismes, réseau entrepreneurial. Heureusement, leur expert-comptable a su leur proposer un concours qui leur permettrait de remporter un chèque et un début de reconnaissance. Pour l'anecdote, l'apprenant un mardi, ils ont déposé le dossier le mercredi et ont été les lauréats de l'année 2013 au salon de l'Entreprise Aquitaine et ont remporté un chèque de 3000€ pour les soutenir dans leurs débuts.

LEUR CONSEIL

Si vous pensez à créer votre entreprise, renseignez-vous sur les opportunités d'apporter des fonds. Il existe des concours, mais également des réseaux puissants qui soutiennent la création d'entreprise.

Ils ont également rencontré des points négatifs, sans que ce soit une barrière insurmontable. L'inconvénient principal qu'ils rencontrent



est d'ordre administratif et juridique. Il y a beaucoup de papiers et il faut être très renseigné dans ces domaines pour pouvoir prétendre créer une entreprise. D'où à nouveau l'importance, d'après eux, d'avoir recours à des organismes d'aide. Ce n'est pas un engagement seulement personnel. Créer une entreprise implique aussi son entourage. Il faut y être préparé et y préparer sa famille. Benoît et Julien ont passé une année « loin de leur famille » concentrés sur la réussite de l'entreprise. Sans cet engagement, leur réussite n'aurait pas pu être ce qu'elle est aujourd'hui.

QU'EN PENSENT LEURS CLIENTS ?

« Bonjour, [...] Parkandtrip Bordeaux est très bien, nous l'avons utilisé il y a une semaine : partis le jeudi soir, revenus le dimanche soir tard. Les navettes vous amènent à l'heure, viennent vous rechercher très rapidement (5mn d'attente), votre voiture est dans un parking sécurisé et le personnel est sympathique. Le coût est bien moins élevé que celui de l'aéroport de Bordeaux : PARK&TRIP 25,90€ contre 50 à 56€. A recommander vivement ; en plus on perd moins de temps que si on gare sa voiture : le temps de payer en caisse, aller chercher la voiture en se trimbalant les bagages ! »

Pauline Jossain (Smj'Îla, 47^{ème})

BIENVENUE EN POITOU-CHARENTES

Le vendredi 30 mai 2014, la 7^{ème} débarquait en pays charentais, à La Rochelle. Yves DURAND, Christian GUERINET, Michel MONTASSIER, Bernard DUMESNY, Bernard LEFEVRE et Robert ANTOLINOS réunissaient 22 de leurs camarades de la 7^{ème} promotion pour ces 10^{èmes} rencontres. Pendant 2 jours, le Général Jean-Michel DUPORT de la ROCHELLE organisa le stationnement de la troupe. Dès le vendredi après-midi, cette armée de terre fit la découverte du port de La Rochelle et visita la frégate France, navire météorologique lancé en 1958 et maintenant fleuron du musée maritime. Le samedi matin, toute la troupe investit les rues de la ville pour y découvrir les monuments et bâtiments, jadis occupés par diverses religions qui se firent la guerre. Gavée d'histoire, la troupe fit une halte sur le port pour une lampée de pineau bien méritée, devant les tours Saint Nicolas et la Chaîne. Après avoir déjeuné sur le port, la troupe investit une embarcation pour contrôler les défen-

seurs du Fort Boyard : rien, tout était calme, aussi calme que ceux qui avaient le mal de mer dans la cabine. Déçue de ne pas avoir vu de gros poissons, la troupe, pilotée par notre Général, fut comblée par la visite de l'Aquarium, situé sur le port. La soirée, qui se déroulait au mess LAFAYETTE, fut animée par quelques troufions musiciens en herbe mais magiciens confirmés ! Notre Général fut décoré de la médaille du mérite, un « Zénith », pour son organisation sans faille. Le dimanche matin, le convoi prit la direction de Rochefort, pour une inspection des chantiers de l'Hermione puis de la Corderie Royale. L'après midi, la Compagnie reprit ses habits civils pour se disperser dans la campagne environnante. Après ces moments sympathiques, tout le monde s'est dit : « A l'année prochaine ».

Michel MONTASSIER



LES INCONTOURNABLES Carnets

DEDICACE

Patrick LALANDE, nous a quittés brutalement, beaucoup trop tôt, le 22 décembre, à l'âge de 54 ans. Après l'obtention d'un bac scientifique au lycée technique de Talence, Patrick a été admis à ENIT. Il obtient son diplôme d'ingénieur en juin 1983. Il fait ensuite son service militaire et un Master d'électronique à l'université de Bordeaux I. Il entre à l'ENSERB en septembre 1986, il est titularisé en janvier 1987 en tant qu'ingénieur d'étude électronique. Il est responsable du pôle électronique. Il participe d'ailleurs à l'élaboration du système électronique qui équipait le bateau de Titouan Lamazou lors de son tour du monde en solitaire.

En 1995, il intègre la nouvelle école, ENSEIRB où il est nommé responsable des Services Techniques Généraux. Il participe activement au projet d'extension de l'école



en 2012 jusqu'à sa livraison en septembre 2014.

Il avait intégré l'INP-MATMECA (Institut National Polytechnique) qui regroupe plusieurs écoles : ENSEIRB, ENSCPB (école de chimie), Bordeaux II Cognitive, Arts et Métiers,... Il assumait les fonctions de responsable STG et responsable immobilier.

A Cadaujac dans la proche banlieue de Bordeaux où il résidait, il a été président de la crèche parentale.

Il était un membre fondateur du club KIWANIS de PESSAC les GRAVES. Pendant 6 ans, il œuvra sans cesse au profit des enfants défavorisés et il le faisait avec beaucoup de modestie sans jamais se mettre en avant.

Nous n'oublierons jamais ces grandes étapes qu'il franchit avec succès, efficacité et discrétion.

RL, sous couvert de Tyzy (42ème)

LES INCONTOURNABLES

CARNET BLANC

Rébecca **COSTA** (Ché-Raza, 44^{ème} promotion) et Thomas **LAMARQUE** (Pâ-Lûch, 44^{ème} promotion) se sont dit OUI à Barzun le 21 Juin 2014 pour le plus long jour de l'année !



« Une partie de nos amis

de la 44^{ème} promotion ainsi que de nos deux familles respectives : les Pieds Nickelés et la A4 Family, étaient au rendez-vous pour fêter ce grand moment avec nous. Et nous les en remercions!»



CARNET ROSE

Nous sommes très heureux de vous annoncer la naissance de Félix le 29 septembre 2014. Marianne **QUERE** (C'téclayr, 34e), Stéphane **DUCEUX** (Dro-Blaz'h, 34e) et les 2 supers grands frères Gaspard (9 ans) et Basile (7 ans)

Benoit **LEBLANC** (Dé-Bois, 43^{ème}) et Célia ont mis au monde la petite Nina le 5 Novembre 2014.

CARNET NOIR

Patrick **DUBORD** (4^{ème} promotion) est décédé le 14 novembre 2014.

Michel **DURAND** (5^{ème} promotion) nous a quittés le 24 septembre 2014.

Patrick **LALANDE** (17^{ème} promotion) est décédé le 22 décembre 2014 d'une crise cardiaque foudroyante.

Didier **GUYOT** (22^{ème} promotion) est décédé le 22 août 2014

Vous souhaitez nous faire part d'un mariage, d'une naissance ou d'un décès : envoyez-nous le message à diffuser par email à anienit@anienit.org, nous nous ferons un devoir de le publier.



MARS
AVRIL

Le 21 Mars

Watt the Fest

Aux Voûtes, **TARBES**

Likez la page Watt the Fest sur Facebook

Le 1er et le 2 Avril

Salon de l'Entreprise Aquitaine

Au Palais des Congrès, **BORDEAUX**

<http://www.salon-entreprise.com/>

Le 2 Avril de 16^{H00} à 22^{H00}

Journée Nationale de l'Ingénieur (JNI)

A l'Université P. Sabatier, **TOULOUSE**

<http://www.iesf-jni.org/>

Du 9 au 12 Avril

Salon des Seniors

A Portes de Versailles Hall 2.2, **PARIS**

Invitation gratuite à télécharger sur le site.

www.salondesseniors.com

MAI

Le 21 et le 22

Carrefour Emploi Toulouse Métropole

Au Parc des Expositions, **TOULOUSE**

www.carrefouemploi.org

JUIN

Du 15 au 21

Salon du Bourget

51ème édition, **PARIS**

<http://www.siae.fr/LE-SALON.htm>

Du 22 au 24

ICBBM First conference on Bio-based Building Materials

CLERMONT-FERRAND

<http://www.rilem.org/>

JUILLET

Du 1er au 3

Salon du Bourget

The 2015 IEEE International Workshop on Advanced Robotics and its social Impacts (ARSO 2015)

LYON

<http://arso2015.inria.fr/>

Le 3

Remise des diplômes de l'ENIT

48^{ème} promotion ENIT, **TARBES**